

EMPLOIS DU TEMPS – SEMESTRE 1

(APPLICABLES A PARTIR DU 16 NOVEMBRE 2020)

Les étudiants de Time Université sont informés qu'à partir du lundi 16 novembre 2020, et afin de respecter le protocole sanitaire établi par le ministère de l'enseignement supérieur, **il sera adopté un mode d'enseignement mixte (PRESENTIEL / EN LIGNE)** conformément aux nouveaux emplois du temps qui identifient, pour les différentes matières, les séances d'enseignement qui seront assurées en présentiel et celles qui seront assurées en ligne selon les spécificités pédagogiques de chaque matière.

A cet effet, nos chers étudiants sont vivement appelés à observer un haut degré d'assiduité soit en ligne ou en présentiel, afin de bénéficier de leur plein droit à une formation complète et de qualité et bien se préparer aux différentes évaluations du contrôle continu dont les modalités pratiques seront clarifiées, ultérieurement, par une note d'information pédagogique .

NB : D'autres matières seront assurées dans des séances en mode présentiel au fur et à mesure de l'allègement des restrictions du protocole sanitaire.